



Paiement maison retraite par les descendants

Par yamamace

Dans une famille de trois enfants ,une femme non imposable doit-elle payer les frais d'hebergement et autres pour sa mère résidant en maison de retraite sachant que ses deux autres soeurs sont imposables ?

Les deux autres soeurs ont-elles le droits d'exiger que les descendants de la femme non imposable remplissent un dossier pour payer à sa place?